

Conditions de travail

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **20 (1928)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conditions de travail.

La journée de huit heures en Allemagne.

La Confédération générale des syndicats allemands procède à des enquêtes périodiques sur la durée du travail dans les entreprises de l'industrie chimique, métallurgique, textile, de la chaussure, du bâtiment, du bois et de l'imprimerie. La dernière enquête fut faite pendant la semaine du 24 au 29 octobre 1927. Les résultats sont particulièrement intéressants, attendu qu'une haute conjoncture régnait en Allemagne à cette époque-là. 67,099 entreprises furent recensées, occupant 2,904,849 personnes. Le 76,3% des entreprises travaillaient jusqu'à 48 heures, 22,4% plus longtemps que 48 heures et 1,3% travaillaient à horaire réduit. Des personnes recensées travaillaient (en pour-cent):

	à horaire réduit	jusqu'à 48 heures	plus de 48 heures
Industrie du bâtiment . . .	—	90,4	9,6
Imprimerie	0,5	80,1	19,4
Industrie chimique	2,0	63,3	34,7
Industrie du bois	2,4	87,4	10,2
Industrie métallurgique . . .	1,8	45,9	52,3
Industrie de la chaussure . . .	10,9	84,6	4,5
Industrie textile	0,8	31,0	68,2
Total	1,7	55,6	42,7

Depuis la dernière enquête, qui eut lieu en avril 1927, une *réduction* sensible de la durée du travail est intervenue. Le nombre des personnes travaillant plus de 54 heures a baissé de la moitié (de 12,3 à 6,2%), toutes celles travaillant plus de 48 heures représentent encore le 42,7% contre 48% en avril. Par contre, la semaine de 48 heures fut observée pour 55,6% des personnes recensées contre 47,4% seulement six mois auparavant. Le pourcentage des ouvriers travaillant à horaire réduit a descendu de 4,6 à 1,7%.

Au premier coup d'œil, l'on constate que la semaine de 48 heures est moins dépassée pendant la bonne conjoncture qu'en temps de chômage intense, phénomène vraiment paradoxal. Le motif réside naturellement dans le fait que les syndicats ont reconquéri une forte influence ensuite de l'amélioration de la situation économique et que les heures supplémentaires purent être limitées. Cela doit nous encourager à combattre encore plus énergiquement chez nous les dérogations à la semaine de 48 heures. L'argument comme quoi l'on travaille beaucoup plus longtemps à l'étranger, notamment en Allemagne, qu'en Suisse, n'a plus aucune valeur aujourd'hui.

Bibliographie.

Le Traducteur, journal allemand-français pour l'étude des deux langues.

Le but poursuivi par cette publication est de faciliter et de rendre agréable l'étude complémentaire des langues allemande et française. — Demandez un numéro spécimen à l'administration du Traducteur, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).
